

Décision

Générale

colonial

Décision n° 746 concernant les services d'Etat.

n° 746

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 mai 1964

Numéro JO

n° 6 du 01/07/1964

Date du numéro

1 juillet 1964

TEXTE INTÉGRAL

Son engagés dans la Milice de la C.F.S. pour deux ans et pour compter du 20 mai 1964 (comme miliciens de 2e classe) les recrues dont les noms suivent : Matricule 2951 : Omar Rayale Abdi ; Matricule 2952 : Guerkala Mahamed Adawa ; Matricule 2953 : Ahmed Miguil Alale; Matricule 2954: Ahmed Houssein Cochin.